



Editorial

Jérôme Fauconnier

Président de la Communauté
de communes du Trièves, Maire d'Avignonnet

L'agitation médiatique et les combinaisons électorales de ces dernières semaines nous feraient presque oublier que l'action politique, c'est avant tout se mettre au service d'un territoire, qu'il soit national ou local.

Améliorer les conditions d'éducation de nos enfants et de nos jeunes, favoriser l'exercice des professionnels de santé pour éviter de devenir un désert médical, dynamiser l'économie locale afin de pouvoir continuer à développer le Trièves et à y travailler, permettre à nos anciens de rester sur notre territoire dans des conditions dignes, aider nos agriculteurs et les acteurs du tourisme à vivre de leur travail, promouvoir un habitat rénové et plus économe, accompagner les si nombreuses initiatives sociales, culturelles ou patrimoniales que portent les habitants : c'est l'ambition de vos élus communaux et intercommunaux et c'est à quoi œuvre avec dévouement et compétence l'ensemble du personnel de nos collectivités.

Malgré la baisse des dotations de l'État et les contraintes croissantes sur notre budget, nous n'avons renoncé à aucune de nos ambitions pour le Trièves et la recherche de toutes les sources de financement, avec l'aide active de nos élus départementaux, nous permet de continuer à mener à bien nos projets de développement, tout en contenant la pression fiscale qui pèse déjà bien lourdement sur les habitants. Nos territoires ruraux se sentent parfois oubliés, certainement à raison. Mais ils peuvent compter sur des élus qui vivent sur leur territoire, qui l'aiment et qui connaissent leurs habitants. Nous pouvons ne pas être toujours en accord, mais c'est ici, avec eux, au service du Trièves, que nous pouvons redonner son sens à la politique.

Investissements 2017

Équiper et moderniser les services publics



Tour d'horizon des principaux grands projets de l'année en phase de construction et des futurs chantiers 2018 en cours de préparation.



Esquisse du projet. Choix d'un bâtiment bas pour ne pas fermer le paysage et ne pas enclaver le Granjou (visible à l'arrière plan).

● Construction du bâtiment restaurant scolaire et accueil de loisirs à Monestier de Clermont :
1 400 000 €

Présentation publique d'information le 8 juin 2017 à 18h au Granjou à Monestier de Clermont.

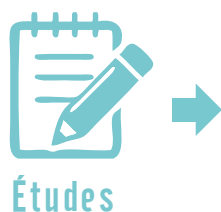


Chantiers

● Installation de conteneurs semi-enterrés sur l'ensemble du Trièves dans le cadre du changement du mode de collecte des ordures ménagères : **1 200 000 €**

● Travaux d'amélioration thermique du bâtiment Mixages (ex-MEJ) à Mens : **120 000 €**

● Rénovation du rez-de-chaussée de l'école primaire de Monestier de Clermont : **50 000 €**



Études

● Construction d'un groupe scolaire à Monestier de Clermont ● Isolation par l'extérieur du bâtiment de l'Âge d'or à Monestier de Clermont ● Aménagement d'une maison de santé à Monestier de Clermont ● Création d'une Maison de pays sur le secteur de Clelles pour la mise en valeur des produits locaux ● Création d'une route des savoirs faire : circuits et itinéraires de découverte pour aller à la rencontre des artisans, producteurs et agriculteurs du Trièves.



Délibérations et compte-rendus du Conseil consultables au siège de la CCT et sur www.cc-trieves.fr

Une situation financière améliorée par l'effort de tous

Maintenir les services publics pour les habitants et investir pour le développement et la modernisation du territoire sont les priorités de la Communauté de communes. Le budget 2017 a été élaboré dans ce sens en faisant appel à la solidarité des communes, à la fiscalité et à des financements extérieurs conséquents qui montrent la capacité du Trièves à œuvrer pour l'avenir.

Le conseil communautaire lors de sa séance du 10 avril dernier a approuvé les différents budgets de la Communauté de communes. Il s'agit des premiers budgets qui suivent l'étude des finances des communes et de l'intercommunalité menée avec l'appui du cabinet Stratorial. Étendue sur 18 mois, cette étude a permis une connaissance précise des impacts des politiques publiques nationales depuis 2012 sur les collectivités du territoire. Un large débat sur les solutions permettant de maintenir les services mis en place par la communauté de communes dans le Trièves a été organisé à l'automne 2016 avec notamment la tenue de 5 réunions publiques et la parution d'un encart spécial dans le Journal du Trièves n°9 toujours consultable sur le site www.cc-trieves.fr.

Etude financière : un état des lieux précis et précieux

Cette étude a mis en évidence que la communauté de communes a été plus fortement impactée par la baisse des dotations de l'Etat et la péréquation entre collectivités que les communes. Ainsi, alors qu'elle ne percevait que 30% des recettes fiscales du territoire, elle a subi à elle seule 50% des baisses des dotations. L'effet ciseaux qui en résulte (augmentation mécanique des charges et baisse des recettes) aurait conduit, sans décision politique appropriée, l'intercommunalité vers des difficultés financières pouvant remettre en cause les services qu'elle rend quotidiennement.

Les communes solidaires

Le conseil communautaire a déjà dû depuis 2014 augmenter la fiscalité locale qu'elle percevait : + 1 point sur le taux de taxe d'habitation en 2015, + 2 points de taux de taxe foncier bâti entre 2014 et 2016 et harmonisation de la politique d'abattement sur la taxe d'habitation. Or l'étude financière a démontré que ces mesures n'étaient pas suffisantes pour maintenir à la fois les services et l'équilibre financier à moyen terme de la Communauté de communes. Après un long travail de concertation avec les maires des communes du territoire, ceux-ci

ont accepté que les communes participent au financement de l'intercommunalité à travers un pacte financier concernant :

- La mise à niveau de la participation des communes ayant transféré la compétence Ecoles au coût constaté de ce service en 2016
- La participation des communes au déploiement du Très Haut Débit sur le territoire

Une participation renouvelée des habitants

Le conseil communautaire a également décidé pour équilibrer le budget 2017 d'augmenter le taux de taxe d'habitation de 1 point (9,78% au lieu de 8,78%).

Au total, ce sont des recettes supplémentaires à hauteur de 330 000 € qui viennent abonder le budget de la communauté de communes en 2017 et lui permettent ainsi la poursuite de services quotidiens à la population essentiels pour le territoire, ainsi que le financement du déploiement de la fibre optique pour chaque foyer dans les années qui viennent par le Département.

Des politiques contractuelles largement sollicitées

La capacité d'agir de la collectivité est renforcée également grâce à la signature de contrats avec l'Etat (Contrat de ruralité, TEP-CV), la Région (Contrat Ambition Région), le Département (Plan de relance et dotation territoriale). De quoi mener, d'ici 2020, une politique ambitieuse d'investissements sur le territoire : construction d'un restaurant scolaire et construction d'un groupe scolaire de 6 classes à Monestier de Clermont, rénovation thermique du bâtiment de Mixages à Mens, isolation thermique par l'extérieur de l'établissement pour personnes âgées de Monestier de Clermont (l'Âge d'or), installation de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets ménagers, projet de mise aux normes d'une Maison de santé à Monestier de Clermont, projet de création d'une Maison de pays destiné à mettre en valeur et commercialiser les savoirs faire locaux,...



Que permet de faire le budget de la Communauté de communes ?

Compétences financées par la fiscalité >

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Tourisme : accueil touristique et promotion du territoire
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (à compter du 1^{er} janvier 2018)

Compétences optionnelles et facultatives

(compétences dont les communes ont décidé librement de confier la gestion à la communauté de communes)

- Protection et mise en valeur de l'environnement : sentiers, chaufferies bois, chartes de développement durable (TEPCV, charte forestière,...).
- Politique du logement : gestion des demandes de logements sociaux, gestion du parc de logements intercommunal.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, culturels et scolaires
- Politique en faveur de la famille, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse : centre social le Granjou, Mixages à Mens, accueils de loisirs et séjours, relais d'assistants maternels, soutien financier et technique aux multi-accueils (80 places).
- Gestion de la vie scolaire pour 21 des 27 communes du Trièves : 680 élèves, gestion des bâtiments, de la restauration scolaire et des temps périscolaires.
- Politique culturelle, patrimoniale et associative : construction, entretien et fonctionnement des bibliothèques d'intérêt communautaire, animation et actions de promotion de la culture et du patrimoine, gestion du parc de matériel de spectacle, gestion du Fonds Documentaire Triévois et du Musée du Trièves

Compétence obligatoire financée par la redevance ordures ménagères >

- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers

Compétences obligatoires financées par la vente de services >

- Eau potable : 7 communes à ce jour - 27 communes soit l'ensemble du Trièves au 1^{er} janvier 2020
- Assainissement : à compter du 1^{er} janvier 2020 également

La CCT compte 120 agents permanents soit 90 équivalent temps plein (ETP), hors gestion de l'âge d'or (45 agents soit 34 ETP), dont 28 ETP pour les écoles et 12 ETP pour la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse.

La situation financière a été fortement impactée par l'importante baisse des dotations de l'Etat (~ 2,3 millions d'euros sur le territoire entre 2012 et 2016), le désengagement de l'Etat (instruction d'urbanisme, travaux de voirie ...), l'injonction de nouvelles missions (+ 170 000 par an pour la réforme des rythmes scolaires) et l'augmentation automatique des charges.

Le dynamisme du Trièves reconnu et soutenu

La loi de 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) donne à l'intercommunalité un poids de plus en plus important. La Communauté de communes du Trièves est de fait l'interface compétente et privilégiée pour faire reconnaître et financer des projets d'aménagements auprès des partenaires institutionnels.

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Contrat Ambition Région
450 000 euros

Etat

Contrat de ruralité
325 000 euros en 2017

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
600 000 euros pour les équipements scolaires de Monestier de Clermont

Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)
100 000 euros pour la Maison de santé de Monestier de Clermont

Territoire à énergie positive pour la croissance verte
2 millions d'euros pour la période 2015/2019

Département de l'Isère

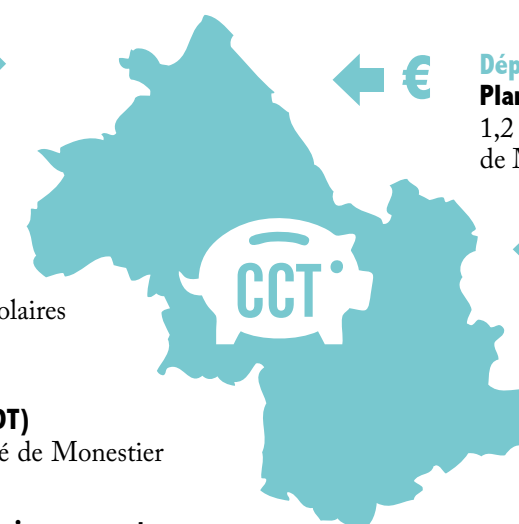
Plan de relance
1,2 millions d'euros pour le groupe scolaire de Monestier de Clermont

Europe

Programme Leader
1,8 millions d'euros réparti sur le Trièves et deux territoires voisins : la Matheysine et l'Oisans.
Lire page 7

Initiative locale

Fonds Demunich
Lire page 7



Croissance verte : un bon bilan intermédiaire

Depuis trois ans, le Trièves bénéficie du label national « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ». A la clé, près de 2 millions d'euros de subventions du Ministère de l'écologie séduit par les initiatives locales de la Communauté de communes du Trièves qui se poursuivent efficacement.



Economie d'énergie Aide à la rénovation thermique des habitations individuelles

C'est l'une des mesures phare du dispositif. Le bilan 2016 est au-delà des espérances avec 150 000 euros de subventions attribuées qui ont entraîné 1,3 millions d'euros de travaux principalement menés par des artisans locaux. Le total annuel enregistre 164 contacts (soit 5% des logements du Trièves), 124 diagnostics énergétiques et 45 conventions de travaux. On compte 28 entreprises partenaires en grande majorité du Trièves. Sur le territoire, 27 d'entre elles sont désormais reconnues « garant de l'environnement (RGE) » contre 14 au lancement de l'opération.

Cette plateforme de rénovation se poursuit avec le maintien des aides directes de la CCT :

- Prise en charge de 20% du montant des travaux : 3000 € maximum pour une rénovation partielle et 6000 € maximum pour une rénovation globale.

- Prise en charge de la majeure partie du coût du diagnostic énergétique (600 euros sur 700 euros environ).

A noter : les aides sont accordées uniquement en cas de suivi des préconisations et lorsque les travaux sont confiés à une entreprise partenaire.

Lire le Journal du Trièves n°7, toujours en ligne sur : www.cc-trieves.com.



Economie d'énergie Aide à la rénovation thermique des bâtiments publics

De nombreux projets sont en cours. Au niveau de la CCT : relampage de la médiathèque du Percy, rénovation de Mixages à Mens et de l'Âge d'or à Monestier de Clermont... Au niveau des communes : des chantiers sont terminés ou en préparation pour l'isolation de bâtiments scolaires, de salles des fêtes, de mairies ou de logement communaux.



Biodiversité Aide aux cultures mellifères

Mené en partenariat avec l'association les « Pouces vertes », le projet répond aux attentes des apiculteurs locaux afin d'assurer tout au long de l'année le nourrissage des abeilles domestiques et d'aider à la préservation des nombreuses espèces d'abeilles sauvages nécessaires à la pollinisation de nos végétaux. Un recensement des essences mellifères répondant au climat du Trièves a été réalisé à l'automne suivi d'une journée de formation des équipes techniques communales. 1 650 plants et 41 kg de semences ont été achetés auprès de pépiniéristes locaux pour être utilisés sur le territoire de 11 communes. L'action globale, comporte deux volets complémentaires pour soutenir la rentabilité des entreprises agricoles et pour conforter l'identité paysagère du territoire.



Déplacement Aide au développement de vélos électriques

Plus de 5000 km parcourus sur 6 mois par les premiers utilisateurs privés ! Un nouvel appel à candidature sera lancé en 2017 pour ceux qui souhaitent tester ce moyen de locomotion pour leurs trajets quotidiens. Au-delà de cette expérience, le thème de la mobilité est au cœur du dispositif qui se fixe comme objectif une sensibilisation et une information renforcées sur les différents modes de transport alternatifs à la voiture et les aides existantes (financements employeurs, baisse d'impôts...).



Gestion de la forêt Aide au reboisement

Un fond de reboisement a été créé pour aider les communes et les particuliers à améliorer le renouvellement de leurs parcelles qui souffrent du réchauffement climatique et parfois du gibier. Au niveau des forêts publiques, 10 hectares sont en cours de plantation. Un Journal du Trièves spécial est en préparation pour présenter l'ensemble des actions menées dans le cadre d'une gestion écologiquement et économiquement durable des forêts du Trièves. Parution à l'automne.

Contacts :

Marie Chenevier : 04 76 34 49 16
Laurie Scrimgeour : 04 76 34 49 10

Rappel du
financement >
2015/16

625 000 €
Financement CCT/Région
> 125 000 €
Aide de l'Etat
> 500 000 €

2017/2018...

1 875 000 €
Financement CCT
> 375 000 €
Aide de l'Etat
> 1 500 000 €



Gestion et recyclage des déchets Aide au compostage

Pour mener à bien ce volet, la Communauté de Communes du Trièves travaille en partenariat avec « Trièves compostage » qui présente dans son dernier bilan annuel d'activités :

- La création de 21 sites de compostage au sein d'établissements autonomes (cantines scolaires, maisons de retraite, campings...) ou en fonctionnement partagé en pied d'immeubles par exemple. Chaque année, plus de 70 tonnes de déchets organiques sont produits
- La formation de 45 guides composteurs qui participent bénévolement à l'apprentissage des bonnes pratiques de gestion domestique des déchets verts et alimentaires.
- La sensibilisation des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire sur les enjeux du tri, de la valorisation et du recyclage
- La formation

de plus de 50 professionnels sur la gestion des déchets verts (paillage, broyage...) et sur le fonctionnement d'un site de compostage ● La sensibilisation du grand public lors d'ateliers et de stands divers.

Contact :

Trièves compostage :
04 76 34 74 85

www.trieves-compostage.fr

A noter : les habitants peuvent acquérir, au prix de 15 euros l'unité, des composteurs individuels auprès de la CCT.
Renseignement : 04 76 34 11 22

Aide à la création d'un kit de tri pour les événements

Depuis quelques semaines, la Communauté de Communes met gratuitement à la disposition des organisateurs des totems pour organiser le

tri des déchets sur les manifestations festives qui ont lieu sur le Trièves.

Contact :

Service culture à Mens :
04 76 34 87 06 ou 06 86 48 00 94

Le Granjou à
Monestier de Clermont :
04 76 34 28 40 ou 04 76 34 28 44



04 76 34 49 12

Chargé de mission
f.malafosse@cdctrieves.fr

www.cc-trieves.fr
service aux habitants • territoire à énergie positive

Gestion des déchets

Absolument tous les emballages se trient !

LES CONTENEURS DE TRI

Tous les emballages

TOUS LES FLACONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUS LES POTS, BARQUETTES (en plastique et polystyrène) LES EMBALLAGES SOUPLES ET FILMS EN PLASTIQUE

TOUS LES CARTONS ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES

TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

TOUS LES PAPIERS : journaux, magazines, revues, catalogues, annuaires, enveloppes (avec et sans fenêtre), prospectus, publicités ...

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

le verre se recycle à 100% à l'infini

BIEN VIDÉS
non lavés

EN VRAC
non imbriqués

TOUS LES BOCAUX ET BOUTEILLES

les INTERDITS :
VERRE à boire
POT EN TERRE
MIXER

LE BAC À COMPOST

Le biodégradable

LES DÉCHETS DE CUISINE :
épluchures de fruits et légumes, restes de repas

LES DÉCHETS DE JARDIN :
tonte de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, branchages broyés ...

LA POUBELLE NORMALE

Uniquement ce qui ne se trie pas

EN SAC FERMÉ

les INTERDITS :
PILLES
PRODUITS TOXIQUES

Extrait du « Guide du tri » diffusé en début d'année à l'ensemble des habitants.

Respecter les consignes permet de diminuer le volume d'ordures à transporter pour l'incinération. C'est essentiel pour l'environnement et le maintien du prix actuel de la redevance. De plus, chaque tonne de déchets triés est une source de recette pour la collectivité car des sociétés spécialisées les lui rachètent. Finis les bacs, bienvenue aux conteneurs semi-enterrés (lire page suivante).



Rappel de principe > L'engagement de la CCT pour faciliter la transition énergétique poursuit trois objectifs majeurs : encourager la réduction des besoins d'énergie, inciter au développement des énergies renouvelables locales et faciliter l'implantation de filières vertes créatrices d'emplois. L'enjeu est d'atteindre, avant 2050, l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale.

Gestion des déchets

Pose des bacs semi-enterrés

Ultime étape de la nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers entamée dès le début de l'année 2015 : les chantiers d'aménagements des aires de collecte sont en cours dans les communes.

D'ici cet été, la concentration parfois cahotique et particulièrement inesthétique des anciens bacs de 600 litres et des colonnes de tri ne se verra plus sur les Trièves.



HIER



AU JOURD'HUI



Installation d'une aire à St-Michel les Portes

400

conteneurs en cours d'installation sur les 27 communes. Les lieux ont été choisis et terrassés en concertation étroite avec les communes.

express'

Collectes spécifiques

Au nombre de trois, elles concernent l'évacuation (une fois par an) des voitures destinées à la casse, le ramassage des films et ficelles plastiques agricoles utilisés pour l'ensilage et l'enrubannage et les cartons des professionnels. Pour en savoir plus, joindre le service déchets directement ou consulter le site internet de la CCT : www.cc-trieves.fr



Déchets verts

Service de broyage à domicile :

Mis en place par la Communauté de communes pour évacuer les déchets issus des tailles de haies ou d'arbres. Gratuit en-deçà d'un certain volume,

Contact : 04 76 34 11 22

ZOOM

Rappel >

3 enjeux ont motivé la nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers : maintien d'une redevance autour de 150 euros, amélioration de l'efficacité du service et respect de l'environnement.

en bref

Gestion des déchets

Fermeture des déchèteries

A l'automne dernier, la chute dramatique qui a coûté la vie à un employé communal sur le site de Monestier de Clermont a entraîné la fermeture immédiate de l'ensemble des déchèteries du Trièves. Une décision responsable pour mener à bien un diagnostic et entreprendre des travaux de sécurisation renforcée. Les interventions sont en cours et la réouverture des déchèteries est prévue pour le mois de juin 2017. D'autre part, le site de dépôt des encombrants situé sur la plateforme de compostage de Clelles est définitivement fermé car il ne répond à aucune norme de sécurité et sanitaire. La commission chargée de la gestion des déchets à la Communauté de communes lancera prochainement, en lien avec les communes du secteur de Clelles, une réflexion sur la réalisation d'une déchèterie sur celui-ci.



Jusqu'à l'accès rétabli aux déchèteries du Trièves, l'équipement de Vif reste accessible à tous les habitants. A noter également : les prestations de broyage des déchets verts à domicile ont repris début avril.

Contact > 04 76 34 11 22

Développement économique

Entreprendre ici... et réussir ici !

Les deux principales missions du service économie de la CCT sont l'assistance aux futurs entrepreneurs (études de marché, plans de financement...) et l'accès à des aides financières spécifiques. Sur ce dernier point, les projets se concrétisent via le fonds Demunich et le programme Leader.

Fonds Demunich

À l'initiative d'Éric Deconinck, le dispositif a été créé pour donner un coup de pouce aux entrepreneurs ayant le désir de s'installer ou de se développer dans le Trièves. La somme de 200 000 € est mobilisée pour des prêts d'honneur à taux zéro (montant maximum de 50 000 €). L'autorité morale du fonds d'aide est confiée à la Communauté de Communes du Trièves en partenariat avec le Réseau Entreprendre Isère qui propose un accompagnement personnalisé.



L'équipe de la société Perret installée à Avignonet

Quand l'intention se fait réalité

La première entreprise à bénéficier de l'aide est installée depuis le printemps 2016 sur la commune d'Avignonet. Il s'agit des établissements Perret spécialisés dans la restauration via la fourniture de plats divers pour des buffets, des réceptions et certains points de vente. Émilie Perret gère l'entreprise de 10 personnes aux côtés de son père, fondateur en 2002 à Eybens. Pour elle, le choix de s'implanter en Trièves a été provoqué par deux facteurs essentiels : « dans le cadre souhaité d'une évolution de la société, nous voulions vraiment nous installer dans un secteur au sein duquel il est agréable, pour l'ensemble de l'équipe, de travailler. Et ici, la qualité du cadre de vie ne déçoit pas ! D'autre part, cela a permis de nous rapprocher

de producteurs locaux reconnus pour la qualité de leurs produits, qu'ils soient « bio » ou conventionnels. Fonctionner en circuits courts est l'une de nos priorités. Au-delà des prêts à taux 0 qui nous ont été alloués et sont venus en complément du financement global, l'accueil et l'accompagnement que nous avons reçus n'ont fait que renforcer notre enthousiasme. Eric Deconinck est venu échanger avec nous et son regard, son expérience ont été précieux pour penser efficacement le développement de l'entreprise. Même constat avec l'appui d'expertise des conseillers du Réseau Entreprendre Isère qui nous suivent dans le temps » ♦

Contact >

04 76 34 49 14
www.cc-trieves.fr

/économie-et-emploi/activités-économiques/accueil-entreprises

Développement durable, économie sociale et solidaire

L'étrier bien en selle

L'association « la Réserve » a ouvert en septembre dernier à Monestier de Clermont la ressource L'Étrier. Son objectif : récupérer des objets du quotidien afin de leur donner une deuxième vie en les valorisant puis en les proposant à la vente. Une démarche vertueuse notamment au niveau des emplois d'insertion qu'elle offre. Marc Delmas, dirigeant associatif et Christelle Riondet, salariée chargée de l'accompagnement social dressent un premier bilan : « Grâce aux dons que nous recevons, nous sommes arrivés en peu de temps à récupérer 2,5 tonnes de marchandises par mois. Un bon début pour l'aspect environnemental du projet.

Ce chiffre devrait s'amplifier avec la réouverture des déchèteries où nous sommes autorisés à œuvrer. Au 1^{er} juillet nous comptons 6 emplois dont 4 spécifiquement créés pour des personnes du territoire en démarche d'insertion et de qualification. Pour elles, cela représente un contrat de 6 mois renouvelables et 26 h de travail hebdomadaire nécessaires à chacun pour faire des démarches et suivre des formations susceptibles de renforcer un retour pérenne à l'emploi. »

La ressource vient d'obtenir l'agrément des services de l'État et devient ainsi officiellement « Atelier chantier d'insertion ». Une reconnaissance méritée et encourageante pour la suite.



L'initiative se met en place avec le soutien de la CCT, de la commune de Monestier de Clermont et du Département. Horaires : les mercredis et vendredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, les samedis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. 188, Grand rue à Monestier de Clermont.

Un nouveau schéma de développement touristique

Ne pas attendre que les visiteurs viennent sur place mais mettre en œuvre des actions variées pour donner au plus grand nombre l'envie de séjourner en Trièves, tel est l'objectif fixé depuis 2 ans par la CCT. Au plus près des professionnels du secteur, la stratégie s'affine pour mettre en avant les atouts du territoire.

Alain Rougale, vice-président en charge du développement touristique, le souhaitait : « notre démarche doit être collaborative et s'appuyer sur les entretiens avec des personnes ressources identifiées sur le territoire, la tenue d'ateliers participatifs et l'organisation d'un forum d'échanges pour définir collectivement la stratégie et les actions. Il s'agit de définir ensemble la feuille de route de notre territoire pour les années à venir avec des objectifs et des actions très concrètes. » Pour animer le travail en lien avec les agents de l'Office de Tourisme Intercommunal du Trièves, le cabinet d'étude spécialisé Expan'tia a été choisi. Les questions soulevées sont multiples : quelles cibles de clientèle privilégier ? Quel positionnement retenir ? Comment optimiser la promotion ? Com-

ment adapter l'offre générale ? Comment faciliter la mise sur le marché des différentes prestations et services ? Le travail en cours se terminera lors d'un forum au mois de septembre suivi dans le courant de l'automne par un rendu général des préconisations ❖



Atelier d'échanges à Chichilianne au mois d'avril dernier.



Rappel >
L'Office de Tourisme Intercommunal géré par la CCT compte 5 agents et deux pôles d'accueil à Mens et à Gresse en Vercors. Une borne interactive est en service à Treffort et un projet d'office de tourisme itinérant est à l'étude.

Contact >
Tél. : 04 82 62 63 50
www.trieves-vercors.fr

Un outil original pour l'attractivité du Trièves

Les services économie-agriculture, tourisme et culture de la CCT élaborent un projet d'une Route des savoir-faire du Trièves.

Plus qu'un simple itinéraire de découverte, l'idée entend mettre en réseau les agriculteurs, les artisans, les entreprises et les acteurs culturels prêts à organiser sur leurs sites l'accueil des visiteurs autour de la mise en valeur de leur savoir-faire. Ce nouvel outil de valorisation du patrimoine a pour but de faire découvrir l'identité du territoire à travers des pratiques spécifiques. En insufflant des solidarités entre agriculteurs, artisans, et entreprises culturelles, cette formule constitue un outil de développement territorial en même temps qu'un moyen original de communication touristique. Des routes du même type existent partout en France et spécifiquement dans les Alpes (Chartreuse, Oisans...). Déjà, de nombreux producteurs, artisans et

créateurs ont répondu avec enthousiasme à ce projet qui répond à leurs besoins de visibilité et de développement. Le dispositif reste ouvert à ceux et à celles que cette initiative originale d'ouverture et d'attractivité du territoire intéressent. La mise en place de la Route des savoir-faire du Trièves est prévue au printemps 2018 ❖

Pour adhérer et participer :
Sites agricoles >
04 76 34 49 14
g.grandferry@cdctrieves.fr
Sites artisanaux >
04 82 62 63 52
m.pelletier@cdctrieves.fr
Sites culturels et patrimoniaux >
04 76 34 87 04
f.dumolard@cdctrieves.fr

Tourisme/économie
► Un coup de pouce aux stations



Avec d'autres territoires isérois, la CCT vient de signer le Contrat de performance des Alpes de l'Isère mis en place par le Département. À la clé, de nouvelles subventions pour des projets susceptibles d'accroître la vitalité des stations de Gresse-en-Vercors, du col de l'Arzelier et de Chichilianne. Les aides pourront porter principalement sur les accès, l'embellissement des villages et des fronts de neige, la remise sur le marché des hébergements inexploités, la production optimisée de neige de culture ou le développement de nouveaux produits à destination d'une clientèle familiale ou haut de gamme.

2017 : le plein d'événements et de rendez-vous

Salons

Séduire, encore séduire

L'Office de tourisme du Trièves était présent aux côtés d'Inspiration Vercors sur des rencontres majeures : salon des vacances de Bruxelles du 2 au 5 février (117 422 visiteurs), salon de l'agriculture à Paris du 25 février au 4 mars (près de 619 000 visiteurs qui découvrent à la fois l'offre touristique mais aussi les spécialités culinaires et l'agriculture. Un atout essentiel pour les contacts presse et les retombées médiatiques), salon du randonneur à Lyon du 24 au 26 mars (12 762 visiteurs).



VTT

TransVercors 2017

Créée en 1994, cette manifestation très connue aura lieu les 26 et 27 août avec un départ de Lus la Croix Haute. Les différents parcours traverseront le Trièves (le Percy, Monestier du Percy, Chichilianne, Saint-Michel les Portes) pour une arrivée à Gresse en Vercors. Retrouvez l'ensemble des informations sur le site www.transvercors-vtt.com. Si vous souhaitez être bénévole, n'hésitez pas à contacter le service tourisme au 04 82 62 63 50.

Randonnée

Sur les pas des Huguenots

L'association organise du 22 au 30 septembre une randonnée de 8 jours au départ du Percy sur le GR965. Renseignements : 04 76 34 65 80 et www.surles-pasdes huguenots-isere.fr

Course à pied

Trail des passerelles de Monteynard-Avignonet

La 6^e édition se tiendra du 11 au 16 juillet 2017 avec 10 épreuves entre Trièves et Matheysine. Déjà près de 4000 inscrits ! www.trail-passerelles-monteynard.fr

Cyclotourisme

À bicyclette...



le Trièves bénéficie d'un label très attractif pour les adeptes de la petite reine. Un atout supplémentaire pour l'accueil par les hébergeurs locaux de nouveaux visiteurs.

Renseignements et topes sur www.trieves-vercors.fr/ label-ville-et-territoire-velotouristiques.html

2^e territoire de l'Isère à être reconnu au niveau national,

Enfance - jeunesse - famille

Mixages, c'est vous !

Avec le Granjou à Monestier de Clermont, le nord du Trièves dispose d'un équipement qui, à travers la participation des habitants, s'évertue à renforcer les liens sociaux et à coordonner des initiatives favorisant la vie collective. En lien avec la Caisse d'allocations familiales, la CCT souhaite avec Mixages (ex-Maison de l'enfance et de la jeunesse) qu'un équipement de même nature fonctionne sur le secteur de Mens.

Mais en la matière, les choses ne peuvent exclusivement venir d'en haut. Il s'agit d'imaginer un lieu, les services et les activités qu'il propose, de façon commune et partagée afin d'être en phase avec les aspirations des habitants. Sur ce point, les choses peuvent être différentes d'un territoire à un autre. Concernant le Trièves, les spécificités du secteur de Monestier de Clermont ne sont pas forcément celles propres à celui de Mens. L'élaboration d'un projet social pour Mixages va donc être menée par un Comité de pilotage composé d'habitants, de bénévoles associatifs et de représentants de la CCT, du Département et de la CAF. La première mission de ce collectif consiste à réaliser un diagnostic de terrain. Frédérique Puissat, vice-présidente de la CCT en charge du dossier précise : « il nous faut

aller au plus près des gens, dans les villages et les hameaux, pour recueillir une parole essentielle à l'évaluation des besoins et des attentes en matière de services publics ou associatifs. Au final, et c'est dans cette optique que la Caf renforcera son aide financière, Mixages devra être un espace de vie sociale où chacun selon ses envies, son savoir-faire, son âge participera de près ou de loin aux actions souhaitées par les habitants ». On le voit, la démarche est résolument participative. Le diagnostic qui se met en place bénéficiera de l'expertise des agents de la CCT récemment formés pour recueillir la parole de tous. Le projet ne transforme pas tout : les activités à destination des enfants et des jeunes restent en place au sein de l'équipement ❖

Renseignement > 04 76 34 27 02



Illustration : Théo Clavel

Création d'un espace de vie sociale, d'un lieu de rencontre et de mixité, d'accueil des associations avec la prise en compte de tous les habitants



express'

Bientôt l'été !

Famille

Sorties découverte

- 17 juin, sortie pêche et baignade au Lac de Valbonnais
- 25 octobre, sortie à Lyon, visite des vieux quartiers et des traboules.
- 16 septembre, sortie au Palais idéal du Facteur cheval à Haute-rives (date à confirmer).

Inscription >

Mixages 04 76 34 27 02
accueil.mixages@cdctrieves.fr
Le Granjou 04 76 34 28 40
accueil.granjou@cdctrieves.fr

Vie associative

Forums

Le 9 septembre à Mens le matin et à Monestier de Clermont l'après-midi, le 10 septembre à Clelles en matinée.

Enfance-jeunesse

Petits Boulots

La demande des jobs d'été de la part des 16/18 ans est une demande constante. Sur le territoire, un certain nombre de jeunes de plus de 16 ans sont déscolarisés et en difficulté d'in-

sertion socio-professionnelle. D'où, une volonté forte du service enfance-jeunesse de la CCT de proposer avec les communes de petits chantiers estivaux. Annonces sur : www.cc-trieves.fr

Enfance-jeunesse

Accueils de loisirs

Pour l'été : ouverture du 10 au 28 juillet et du 21 août au 1^{er} septembre pour les 3-11 ans. Animations du 10 au 28 juillet et du 28 août au 1^{er} septembre pour les 12-17 ans. Les accueils de loisirs seront fermés les 14 et 31

juillet. Au mois d'août, d'autres propositions sont portées par des associations. Pour le mercredi à Mens : à la demande des parents du secteur, il est maintenant autorisé d'inscrire ses enfants sur des tranches de 2 heures afin d'adapter l'emploi du temps aux activités associatives ayant lieu aussi le mercredi après-midi. 3 tranches possibles : 12-14h, 14h-16h et 16h-18h30.

Renseignement >

Mixages 04 76 34 27 02
Le Granjou 04 76 34 28 40

Vie scolaire et périscolaire

Pour le bien-être des enfants

En 2014, à l'occasion de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires décidée par l'Etat, la CCT a élaboré un Projet éducatif de territoire (PEDT) actuellement en cours d'évaluation et de réécriture pour la période 2017-2020.

Pour cela, 50 acteurs éducatifs (animateurs, enseignants, parents d'élèves, associations...) ont participé en mars à 3 réunions de bilan. L'occasion de réfléchir à nouveau et à partir de ce qui a été constaté sur le terrain aux questions du rythme de l'enfant, de qualité d'encadrement et de continuité éducative entre le temps scolaire et les activités périscolaires dont la Récréative. Et l'enjeu est d'importance puisque, dans la semaine de l'enfant, l'animation périscolaire représente un volume d'heures aussi important que l'école. Pour rappel, le périscolaire englobe les accueils du matin et du soir et le temps de restauration scolaire. En allégeant les heures journalières d'école et en remettant des cours le mercredi matin, la réforme de 2014 a imposé aux collectivités territoriales des temps périscolaires nouveaux

(TAP) qu'elles sont tenues de mettre en place et de financer. Pour la CCT, ce coût nouveau s'élève à 170 000 euros par an. 36 agents sont mobilisés. Des formations spécifiques ont été proposées afin de renforcer leur savoir-faire professionnel et 24 personnes sont désormais titulaires d'une qualification adaptée (Bafa, Cap petite enfance etc.). Un sondage auprès des familles a permis de recueillir l'avis de 35% d'entre elles. Les retours sont positifs mais des améliorations sont souhaitées avec par exemple plus de lien et de dialogue entre les différents temps de la journée, plus d'activités encadrées par des intervenants et quelques aménagements au sein des locaux... De quoi nourrir la réflexion commune, pour réussir l'essentiel : l'épanouissement et le bien-être des enfants ❖

Réunion finale de bilan > jeudi 22 juin 2017 à 18h au cinéma Jean Giono à Clelles

Rappel des objectifs du Projet éducatif du Trièves

- Permettre à l'enfant d'avoir des temps de liberté, de respiration, de pause
- Permettre à l'enfant de devenir responsable : développer l'esprit critique, le respect, la tolérance, respecter le cadre et les limites du « vivre ensemble »
- Développer la tolérance, et la coopération. Reconnaître la différence, l'accepter, et la considérer comme une richesse
- Permettre à l'enfant de jouer, et de manipuler
- Donner à l'enfant des clefs de lecture pour comprendre le monde
- Valoriser les enfants dans leurs temps d'animations
- Laisser aux enfants la possibilité de choisir
- Eviter les exclusions de toutes formes

en
bref

Restoration scolaire et activités périscolaires 2017-2018

Les inscriptions ouvertes à partir du 1^{er} juin 2017.

Les familles doivent faire les démarches sur le portail famille (www.cc-trieves.fr) munis de leurs identifiants de connexion ou lors des permanences :

- À Mens, du 1^{er} juin au 13 juillet, les lundis et mardis au service vie scolaire (rue des aires). De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
 - À Monestier de Clermont les vendredis 16, 23 et 30 juin au Granjou. De 9h à 12h
 - À Clelles du 1^{er} juin au 13 juillet les mercredis matin dans les locaux de CTT situés au-dessus de la Poste. De 9h à 12h
- Clôture des inscriptions au plus tard le 13 juillet 2017. Au-delà de cette date, les inscriptions pourraient ne pas être prises en compte.

Renseignement >
04 76 34 46 61
s.grange@cdctrieves.fr

Urbanisme

Bien instruire, bien construire

Depuis un an, suite au désengagement de l'État, la CCT assure pour le compte des communes (25 sur 27) l'instruction des dossiers liés au droit du sol dont les permis de construire, les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme.

Composé de deux agents spécialisés, le service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme dresse un premier bilan d'activités très satisfaisant. Financé par les communes, il est doté d'un logiciel partagé de gestion des autorisations et de cartographie qui lui permet de fonctionner

en relation étroite et constante avec les maires et les secrétaires de mairie seuls interlocuteurs directs pour les demandeurs. En effet, c'est au niveau de la commune de leur domicile que les habitants peuvent obtenir des conseils et des explications propres à leur dossier ❖



- Déclaration préalable 147 dossiers
- Permis d'aménager 1 dossier
- Permis de construire 110 demandes
- Certificat d'urbanisme 113 dossiers



Culture

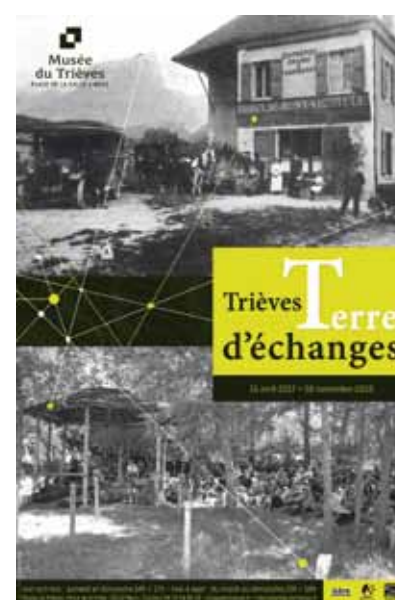
Faciliter encore et toujours l'accès à la lecture

Une seule inscription annuelle permet d'accéder librement à chacun des points du réseau de lecture publique du territoire composé de 3 médiathèques et de 8 bibliothèques-relais. Une grande nouveauté entre en vigueur cette année avec la mise en place de la gratuité pour

les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les personnes en situation de handicap et les étudiants. À chaque inscription, un justificatif de situation est demandé ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs ❖

Plus d'informations >

Guide du lecteur, disponible dans les différents lieux et sur www.cc-trieves.fr
mediatheque.mens@cdctrieves.fr 04.76.34.60.13
mediathequedemonestier@cdctrieves.fr 04.76.34.19.77
mediathequedupercy@cdctrieves.fr 04.76.34.46.24



Culture

Une nouvelle exposition au Musée du Trièves

Grâce à la participation active de l'association *Les Amis du Musée du Trièves* (recherches documentaires, animation du groupe de travail etc.), l'équipement de Mens propose jusqu'au 26 novembre 2018 un passionnant regard sur le « Trièves, terre d'échanges ». L'exposition met en avant le territoire en tant que lieu ancien de circulation, de contacts culturels favorable aux nouvelles idées (du protestantisme aux pratiques agricoles bios contemporaines), d'exil et d'exode. Véritable montagne-refuge pendant les grands conflits, le Trièves reste aujourd'hui une terre d'accueil. Certains de

ses produits agricoles et artisanaux, parfois industriels, qui privilégient la qualité, ont franchi et continuent de franchir les frontières. Territoire qualifié parfois de « montagne douce », le Trièves a depuis fort longtemps attiré de nombreux visiteurs séduits par son environnement. Aujourd'hui, les formes d'accueil et de séjour évoluent en s'appuyant toujours sur les mêmes atouts. Objets, photos, témoignages, qui constituent l'exposition viennent ainsi montrer la réalité d'une région rurale de moyenne montagne résolument ouverte sur le monde. A ne pas manquer ! ❖

Renseignement > Le Musée du Trièves, place de la Halle à Mens. Tél. : 04 76 34 88 28 ou 04 76 34 87 04. <http://museedutrieves.fr>

Budget 2017 : derrière les chiffres, quel avenir pour le Trièves ?

Le budget principal et définitif de fonctionnement de 2016 de la Communauté de Communes du Trièves (CCT) a dégagé un excédent. Le budget primitif de 2017 est prévu à l'équilibre. Cette rigueur budgétaire permet un investissement de plus de 5 millions d'euros, lancé, principalement pour la cantine et l'école maternelle de Monestier de Clermont. Pourtant, ces bonnes nouvelles ne nous satisfont pas pleinement. Nous nous sommes partagés entre vote en faveur de ce budget principal de 2017 et abstention. Pourquoi ?

Il ne faut pas oublier les coupes sombres des années précédentes, dans les crédits de fonctionnement scolaires, dans la culture, le tourisme, les subventions aux associations. C'est moins d'atouts pour l'attractivité du territoire, y compris sur le plan économique. Cette régression sensible des services a affecté sensiblement la confiance des habitants envers la CCT.

Une nouvelle fois la majorité augmente d'un point la fiscalité, sans visibilité sur le moyen terme, cette fois via la taxe d'habitation, la plus impactante socialement. Certes les plans de redistribution financière de Stratorial finances des communes vers la CCT ont été abandonnés car ils impactaient trop les budgets des communes, notamment les plus pauvres. Pour autant les communes ayant transféré leur compétence scolaire à la CCT ont finalement adopté le pacte scolaire et toutes ont finalement accepté le principe de payer elles-mêmes le Très Haut Débit, ce qui redonne en partie des marges de manœuvre à la CCT. Nous souhaitons que la réflexion se poursuive en matière de solidarité et de mutualisation, y compris fiscalement. Nous restons convaincus qu'une hausse de plusieurs points des impôts intercommunaux répartie sur plusieurs années, en faveur d'un projet territorial ambitieux, serait bien acceptée par la population, face aux contraintes financières qui pèsent de plus en plus sur la CCT, si ce projet donnait envie et suscitait une adhésion pour une meilleure qualité de vie.

Cela passe par une autre méthode de travail qui redonne de la confiance et notamment par une gouvernance plus partagée à la CCT. Les commissions gagneraient à être plus ouvertes et davantage force de propositions. Le clivage entre deux camps devrait diminuer avec un bureau plus ouvert et davantage de travail commun entre tous les élus.

Cela passe par davantage de travail d'anticipation, par une concertation élargie aux habitants et aux associations. La construction du projet territorial cité, en se servant de la méthode de l'Agenda 21 d'il y a une douzaine d'années, avec par exemple une conférence annuelle de territoire, permettrait d'éviter le coup par coup et l'improvisation lors de l'élaboration des demandes de subventions ... Cette méthode serait également utile pour préparer le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, annoncé comme obligatoire d'ici quelques années.

Le Trièves est fort d'une riche expérience de concertation au sein de la CCT. Il ne reste qu'à favoriser l'éclosion de ce potentiel commun !

Le Groupe D'Initiatives Du Trièves

Infos pratiques >

Permanences

Organisées au Centre intercommunal Le Granjou et/ou à Mixages à Mens

- Avocat conseil > 04 76 47 76 16
- Architecte conseil et Ageden > 04 76 34 44 29
- ADIL (information pour l'habitat) > 04 76 34 44 29
- Habitat et développement > 04 76 85 13 65
- Handicap > sur rdv au 06 80 77 11 33
- Centre de planification et d'éducation familiale > 04 76 29 86 50
- Infirmiers CMP > sur rdv au 04 76 34 23 98



Bienvenue !
Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Trièves compte 27 communes au lieu de 28 auparavant. C'est la conséquence du regroupement de Cordéac et de St-Sébastien pour la création d'une nouvelle commune sur le territoire : Châtel en Trièves.

Mode de paiement pour les services de la CCT

Pour régler vos factures annuelles ou mensuelles

- Par espèce, à la Trésorerie de Mens, place de la Mairie, 38710 Mens
- Par carte bancaire, directement à Trésorerie de Mens
- Par chèque, adressé à la Trésorerie de Mens, place de la Mairie, 38710 Mens.
- Par T.I.P. complété en joignant un RIB, ou par chèque avec le T.I.P. non signé, adressé directement à : Créteil, Centre d'encaissement des Finances publiques, TSA 20005, 94974 Créteil Cedex 9 (uniquement pour les factures Ordures Ménagères et Eau).
- Par virement bancaire en indiquant bien les références de la créance.
IBAN FR76 3000 1004 19D3 8000 0000 025 BIC BDFEFRPPCCT
- Par internet, sur le site www.tipi.budget.gouv.fr à l'aide des identifiants figurant sur vos factures
- Par prélèvement, en complétant les documents à télécharger sur le site www.cc-trieves.com



Tous les supports de la CCT sont consultables sur www.cc-trieves.fr

Information >

Des supports pour expliquer et renseigner

Déjà le dixième numéro du Journal du Trièves ! Lancé en décembre 2012 pour partager au mieux les actions et les projets de la Communauté de communes, ce support est diffusé dans les boîtes aux lettres deux fois par an. Parallèlement, le site internet de la collectivité (www.cc-trieves.fr) permet de suivre l'actualité de manière plus immédiate. D'autres supports ponctuels sont édités (guide des écoles, guide du tri...), complétant ainsi l'information légitimement due aux citoyens.

PRATIQUE

A votre service !

Contactez le lieu de votre choix ou rendez vous directement sur place

	Clelles Tél : 04 76 34 44 29	Mens Tél : 04 76 34 67 66	Monestier de Clt Tél : 04 76 34 11 22
Lundi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
Mardi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h
Mercredi	Fermé au public	Fermé au public	8h30-12h
Jeudi	9h-12h/14h-17h	8h30-12h	8h30-12h
Vendredi	9h-12h	Fermé au public	8h30-12h/14h-17h

✦ PLACE DE L'ÉGLISE ✦

✦ RUE DU BREUIL ✦

✦ 300 CHEMIN FERRIER ✦

AGENDA

Conseils communautaires
18h30 à Roissard

15 mai, 12 juin,
10 juillet,
11 septembre,
16 octobre,
20 novembre 2017

Compte-rendus
disponibles sur :
www.cc-trieves.fr
» en clic » conseil communautaire



Directeur de publication : Jérôme Fauconnier
Conception générale, réalisation, photographies (sauf mentions spéciales)
et impression : Technic Color(FML). Tirage 5500 ex / distribution La Poste



n°11 • Automne 2017
Spécial gestion de la forêt